

République du Sénégal

Un Peuple – Un But – Une Foi

**MINISTRE DES FINANCES
ET DU BUDGET**



RAPPORT TRIMESTRIEL D'EXECUTION BUDGETAIRE

TROISIEME TRIMESTRE 2020

Octobre 2020

www.budget.gouv.sn

SYNTHESE DE LA SITUATION D'EXECUTION DU BUDGET AU TROISIEME TRIMESTRE 2020

Le présent rapport est préparé en application de l'article 70 de la loi organique n° 2020-07 du 26 février 2020 abrogeant et remplaçant la loi organique n° 2011-15 du 08 juillet 2011 relative aux lois de finances.

Il présente la situation d'exécution du budget de l'Etat du Sénégal à la fin du troisième trimestre 2020, au regard des prévisions de l'ordonnance n°07-2020, modifiant la loi de finances initiale pour l'année 2020 (Ordonnance 2020-07). Cette ordonnance a été prise dans un contexte de lutte contre la pandémie de la covid-19 et de ses effets sur la situation économique et sociale. Ainsi, le rapport met un focus sur les opérations budgétaires exécutées dans le cadre de cette lutte à travers le Programme de résilience économique et sociale (PRES) financé principalement par le Fonds FORCE covid-19.

Le tableau ci-dessous récapitule l'exécution des recettes et des dépenses du budget de l'Etat, conformément à la présentation générale des ressources et des charges de l'Ordonnance 2020-07.

Tableau 1 : Présentation générale de l'exécution des recettes et des dépenses du budget de l'Etat à la fin du troisième trimestre 2020

Rubriques	LFR (1)	Modifications (2)	Crédits ouverts/Prev. Fin. (3)	Exéc. (4)	Taux d'exéc. (4/3)
BUDGET GENERAL					
RECETTES					
<i>Recettes fiscales</i>	2352,80		2352,80	1641,43	69,8%
<i>Recettes non fiscales</i>	123,20		123,20	96,69	78,5%
Recettes exceptionnelles	31,80		31,80	19,67	61,9%
<i>dont contributions volontaires au FORCE covid-19</i>				19,74	
Total recettes internes	2507,80	0,00	2507,80	1757,79	70,1%
Dons budgétaires	240,10		240,10	43,18	18,0%
Dons en capital	260,50		260,50	79,54	30,5%
Total recettes externes	500,60	0,00	500,60	122,72	24,5%
<i>dont contributions des partenaires extérieures au FORCE covid-19</i>				104,16	
I TOTAL RECETTES BUDGET GENERAL	3008,40	0,00	3008,40	1880,51	62,5%
Pour mémoire : ressources mobilisées au titre de FORCE covid-19			701,00		
DEPENSES					
Charges financières la dette publique	306,90		306,90	237,64	77,4%
Dépenses de personnel	817,70		817,70	617,02	75,5%
Dépenses d'acquisitions de biens et services	305,11		305,11	251,45	82,4%
Dépenses de Transfert courant	958,60		958,60	840,55	87,7%
Total dépenses ordinaires	2388,31		2388,31	1946,66	81,5%
Dépenses en capital sur ressources internes	806,30		806,30	671,03	83,2%
Dépenses d'investissement exécutées par l'Etat	98,27		98,27	45,40	46,2%
Dépenses de transferts en capital	708,03		708,03	625,63	88,4%
Dépenses en capital sur ressources externes	686,56		686,56	491,60	71,6%
Total dépenses en capital	1492,86		1492,86	1162,63	77,9%
II TOTAL DEPENSES DU BUDGET GENERAL	3881,17	0,00	3881,17	3109,29	80,1%
dont Dépenses du programme PRES			750,55	653,98	87%
COMPTES SPECIAUX DU TRESOR (CST)					
RECETTES					
Comptes affectation spéciale	113,75		113,75	92,40	81%
<i>dont FNR</i>	111,75		111,75	91,46	82%
Comptes de commerce	0,15		0,15	0,00	0%
Comptes de prêts	20,75		20,75	4,51	22%
Comptes d'avances	0,5		0,5	0,00	0
Compte de garanties et avals	24,05		24,05	0,00	0
III TOTAL RECETTES CST	159,2	0	159,2	96,91	61%
DEPENSES					
Comptes affectation spéciale	113,75		113,75	77,06	67,74%
<i>dont FNR</i>	111,75		111,75	76,76	68,68%
Comptes de commerce	0,15		0,15	0,00	0,00%
Comptes de prêts	20,75		20,75	0,05	0,23%
Comptes d'avances	0,80		0,8	0,00	0,00%
Compte de garanties et avals	0,50		0,5	0,00	0,00%
IV TOTAL DEPENSES CST	135,95	0,00	135,95	77,11	56,7%

1. Les ressources du budget général

La mobilisation des ressources budgétaires est globalement impactée par la crise mondiale résultant des effets de la covid-19.

Les ressources du budget général mobilisées s'élèvent à la date du 30 septembre 2020 à 1880,51 milliards, soit 62,5% du montant de 3008,40 milliards prévu par l'ordonnance 2020-07 du 17 juin 2020 et une baisse de 54,24 milliards (-2,8%).

Elles comprennent les ressources internes (recettes fiscales et non fiscales) qui se chiffrent, au 30 septembre 2020, à 1757,79 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 70,1% et une baisse de 2,9% par rapport à la même période en 2019 (1811,15 milliards).

En plus des recettes fiscales et non fiscales, les dons des partenaires extérieurs reçus au titre de l'exécution du budget s'élèvent à un montant de 122,72 milliards, soit 42% de l'objectif annuel de 293,5 milliards fixé par l'ordonnance 2020-07 et une légère baisse de 0,7% par rapport à la même période en 2019 (123,59 milliards).

2. Les dépenses du budget général

Les dépenses exécutées (ordonnancées) du budget général s'élèvent à 3109,29 milliards, soit un taux d'exécution de 79,4% des crédits ouverts au 30 septembre 2020 de 3915,93 milliards. Ce niveau d'exécution relativement élevé est dû à une bonne exécution des dépenses de transferts courants (87,4% contre 77,7% en 2019) et de transferts en capital (84,0% contre 74,6% en 2019).

Ce niveau important d'exécution de ces dépenses est fortement lié aux mesures prises pour la riposte contre la covid-19, avec les financements mobilisés pour endiguer la maladie et faire face aux effets socio-économiques qu'elle a occasionnés.

En revanche, les niveaux de réalisation des dépenses d'investissement exécutées par l'Etat sur ressources internes est relativement bas et portent sur 47,1% des crédits ouverts, alors qu'à la même période en 2019 les taux d'exécution se situaient à 48,1%.

Pour ce qui est des charges financières de la dette et des dépenses de personnel, leurs niveaux d'exécution sont satisfaisants, avec respectivement des taux de 77,4% et 75,5% des crédits ouverts.

3. Les ressources et les dépenses dans le cadre de la lutte contre la pandémie de la covid-19 et les effets y liés

Le montant des recettes du budget général (1881,1 milliards) intègre les ressources mobilisées au titre de la lutte contre la covid-19 d'un montant de 126,403 milliards réparti en :

- recette exceptionnelle pour 19,74 milliards constituées des contributions volontaires des institutions et sociétés locales ainsi que des citoyens ;

- dons budgétaires d'un montant 106,664 milliards octroyé par les partenaires extérieurs et qui comprend 104,164 milliards de contribution des PTF au fonds FORCECOVID-19) et 2,5 milliards décaissé (hors FORCE COVID-19) dans le cadre de l'exécution de projets inscrits dans le programme PRES.

Par ailleurs, au même titre, des ressources de trésorerie d'un montant de 574,94 milliards sont reçues par prêts auprès des partenaires techniques et financiers (472,34 milliards) et par émissions de bons du trésor, dénommés « Bon du Trésor covid-19 (102,25 milliards).

A la date du 30 septembre 2020, un montant de 701,00 milliards est encaissé qui couvrent largement (111,6%) les dépenses décaissables de 628,4 milliards prévues par le PRES.

Les dépenses réalisées (payées) dans le cadre de la mise en œuvre du programme PRES s'établissent à 653,98 milliards F CFA, soit 104% des dépenses décaissables de 628,4 milliards prévues par l'ordonnance 2020-07 du 17 juin 2020.

4. L'exécution des comptes spéciaux du trésor est essentiellement portée par le Fonds national de retraite qui :

- en ressources, a mobilisé 96,91 milliards au titre de cotisations sociales, soit 61% des prévisions annuelles ;
- et en dépenses, a exécuté des allocations de pensions pour un montant de 77,11 milliards.

A la date du 30 septembre 2020, le fonds dégage ainsi un solde positif de 5,10 milliards, contre 16,47 milliards à la même date en 2019, soit une détérioration de 11,37 milliards.

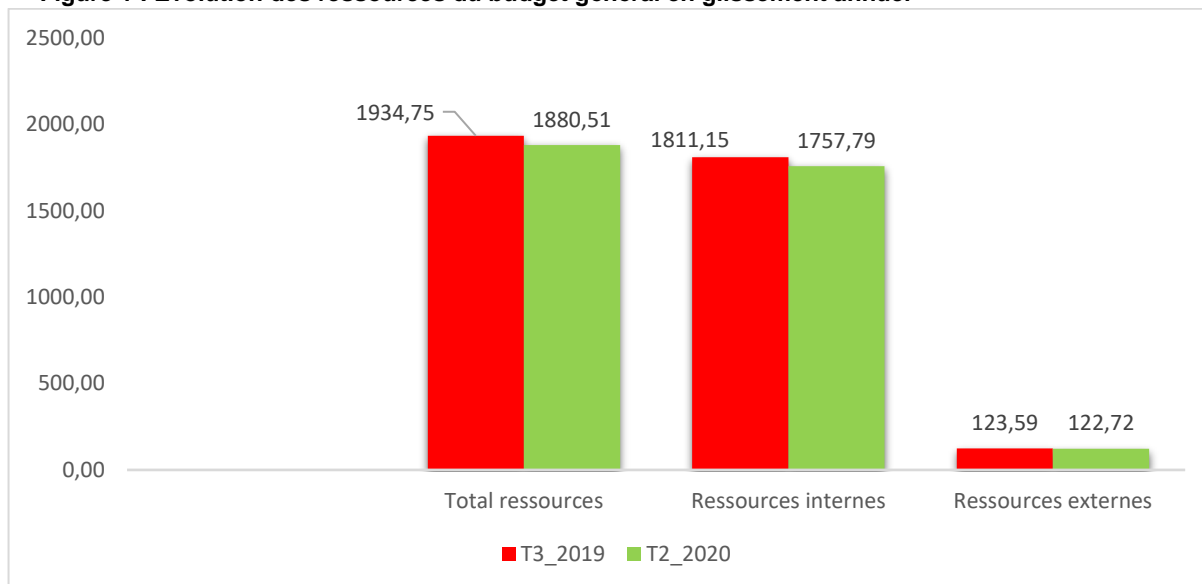
I. LES RESSOURCES DU BUDGET GENERAL

Les ressources du budget général mobilisées s'élèvent, au 30 septembre 2020, à 1880,51 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 62,5% par rapport à l'objectif annuel de 3008,4 milliards fixé par l'ordonnance modifiant la loi de finances initiale pour l'année 2020 (Ordonnance 2020-07 du 17 juin 2020).

Comparée à la même période en 2019 (1934,75 milliards), la mobilisation de ces ressources a enregistré une baisse de 54,24 milliards FCFA en valeur absolue, soit 2,8% en valeur relative. Cette baisse est essentiellement expliquée par les ressources internes (-53,36 milliards).

Les ressources du budget général mobilisées jusqu'à fin septembre 2020 sont composées de 93% de ressources internes (recettes fiscales, recettes non fiscales et recettes exceptionnelles) et 7% de ressources externes (dons courants ou dons budgétaires et dons en capital ou dons projets).

Figure 1 : Evolution des ressources du budget général en glissement annuel



I.1 Les ressources internes

A la fin du deuxième trimestre 2020, les ressources internes du budget général sont recouvrées à hauteur de 1757,59 milliards FCFA, soit un taux de réalisation de :

- 100% par rapport à l'objectif fixé pour la fin du trimestre (1746,81 milliards) ;
- et 70,1% par rapport à l'objectif annuel (2507,8 milliards).

Les ressources internes recouvrées comprennent les recettes fiscales pour un montant de 1641,43 milliards, les recettes non fiscales pour 96,69 milliards et les recettes exceptionnelles, constituées uniquement des contributions volontaires au fonds FORCE covid-19 pour 19,74 milliards.

Comparé à la même période de l'année 2019, le recouvrement des ressources internes a enregistré une baisse de 73,03 milliards (hors recettes exceptionnelles) imputable, aussi bien aux recettes fiscales (-59,53 milliards) qu'aux recettes non fiscales (-13,50) milliards). Cette baisse est la conséquence de l'effet de la pandémie de COVID-19 subi par les secteurs économiques et aussi des mesures prises par le Président de la République pour soutenir le secteur privé et maintenir les emplois.

La baisse des recettes fiscales est expliquée par :

- les impôts sur le revenu des personnes physiques et des sociétés, qui ont globalement diminué de 10,84 milliards ;
- la TVA qui a enregistré un repli de 30,14 milliards ;
- les droits de douane et autres droits à l'importation avec une baisse de 26,17 milliards.

En revanche, les droits d'accises ont enregistré un regain de 24,12 milliards.

Quant à la baisse des recettes non fiscales, elle découle des recettes diverses qui ont globalement baissé de 17,45 milliards alors que le revenu de la propriété, notamment les dividendes, n'ont enregistré qu'une hausse de 4,09 milliards.

Tableau 2 : Situation des recouvrements de recettes internes à la fin du troisième trimestre 2020

Natures des recettes	Recouvrement T3_2019	LFR 2020	objectif T3_2020	Recouvrement T3_2020	Taux d'exécution T3_2020		Evolution T3 2020/T3 2019	
					Trim.	Annuel	En valeur	En %
Recettes fiscales	1700,96	2352,8	1643,7	1641,43	100%	69,8%	-59,53	-3,5%
Recettes non fiscales	110,19	123,2	103,1	96,69	94%	78,5%	-13,50	-12,3%
Recettes exceptionnelles		31,8		19,67		61,9%	19,67	
dont contributions volontaires au FORCE covid-19				19,7				
Total Recettes	1811,15	2507,8	1746,81	1757,79	100%	70,1%	-53,36	-2,9%

Source : DEES/DGCPT/MFB

I.2 Les ressources externes

Les ressources externes s'élevaient au 30 septembre 2020 à 122,72 milliards, soit 42% du montant total des recettes prévues par l'ordonnance 2020-07. Ces ressources comprennent les dons courants pour un montant de 43,18 milliards (131% des prévisions) et les dons en capital pour 79,54 milliards (31%).

Tableau 3 : Situation des dons reçus à la fin du troisième trimestre 2020

Natures des dons	dons reçus T3_2019	LFR_2020	Dons reçus T3-2020	Taux d'exéc. T3_2020	Evolution T3_2020/T3_2019	
					En valeur	En %
Dons courants	4,20	33,00	43,18	131%	38,99	929%
Dons en capital	119,39	260,50	79,54	31%	-39,86	-33%
Total ressources externes	123,59	293,50	122,72	42%	-0,87	-1%

Source : DEES/DGCPT/MFB

II. LES DEPENSES DU BUDGET GENERAL

II.1 Les modifications de crédits

a. Suivi des autorisations d'engagement (AE) ouvertes

Les autorisations d'engagement (AE) ouvertes sont maintenues à 9843,43 milliards FCFA depuis la date du 30 juin 2020.

b. Suivi des crédits de paiement (CP) ouverts

Les crédits de paiement (CP) ouverts sont relatifs aux dépenses du budget de l'Etat autorisés pour être exécutés au cours de l'année 2020.

Les CP ouverts pour le budget général n'ont connu qu'une légère hausse de 656 millions pour s'établir à 3881,86 milliards. Cette hausse est expliquée par l'ouverture de crédits transferts en capital sur fonds de concours du même montant.

Toutefois, la répartition des crédits ouverts a été modifiée au cours du troisième trimestre par, notamment :

- une réallocation des crédits ouverts au titre des dépenses imprévues de fonctionnement et d'investissements au profit de divers programmes, d'un montant de :
 - o 4,12 milliards des crédits de fonctionnements dont 3,13 milliards abondant les crédits de transferts courants ;
 - o 7,21 milliards de crédits d'investissement dont 5,75 milliards abondant les crédits de transferts en capital ;
- des mouvements de crédits au sein des programmes portant sur un montant de 26,55 milliards ;
- des transferts de crédits entre ministère pour un montant de 59,75 milliards.

Tableau 4 : Situation des modifications de crédits à la fin du troisième trimestre de 2020 (en milliards FCFA)

Catégories de dépenses	LFR_2020	Variation	CP ouverts
Charges financières de la dette	306,90		306,90
Dépenses de personnel	817,70		817,70
Dépenses d'acquisitions de biens et services	305,11	-3,13	301,98
Dépenses de Transfert courant	958,60	3,13	961,73
Dépenses en capital sur ressources internes	806,30	0,66	806,96
Dépenses d'investissement exécutées par l'Etat	98,27	-5,75	95,83
Dépenses de transferts en capital	708,03	6,41	745,23
Dépenses en capital sur ressources externes	686,56		686,56
Total budget général	3881,17	0,66	3881,82

Source : SYSBUDGEP/DGB/MFB

II.2 L'exécution des dépenses du Budget général

a. Situation de la consommation des CP

La consommation des CP renvoie aux dépenses effectivement payées à la fin du trimestre.

Les dépenses du budget général payées en cumul à la fin du troisième trimestre 2020 s'établissent à 3109,29 milliards, soit un taux d'exécution de 80% par rapport aux crédits ouverts au 30 septembre 2020. Le montant des dépenses payées s'élève à 3070,83 milliards et représente 79,1% des crédits ouverts et 99% crédits ordonnancés.

Les CP consommés sont répartis entre :

- les dépenses ordinaires payées pour 1928,26 milliards, soit 80,7% des crédits ouverts ;
- et les dépenses en capital pour 1142,57 milliards, soit 76,7% des crédits ouverts.

Tableau 5 : Situation d'exécution des crédits à la fin du troisième trimestre de 2020

Catégories de dépenses		engagement CP	Ordonnancement CP	Paiement	Taux d'exéc. CP
Dépenses ordinaires	Total dépenses ordinaires	1970,98	1946,66	1928,26	80,7%
	Charges financières de la dette	237,64	237,64	237,64	77,4%
	Dépenses de personnel	617,02	617,02	617,02	75,5%
	Dépenses d'acquisition de biens et services	275,23	251,45	238,05	78,8%
	Dépenses de transferts courants	841,08	840,55	835,55	86,9%
Dépenses en capital	Total dépenses en capital	1173,52	1162,63	1142,57	76,5%
	Dépenses en capital sur ressources internes	681,92	671,03	650,97	80,7%
	Dépenses d'investissement exécutées par l'Etat	56,29	45,40	40,62	43,9%
	Dépenses de transferts en capital	625,63	625,63	610,34	85,4%
	Dépenses en capital sur ressources externes	491,60	491,60	491,60	71,6%
TOTAL DEPENSES BUDGET GENERAL		3144,50	3109,29	3070,83	79,1%

Source : SYSBUDGEP/DGBMFB

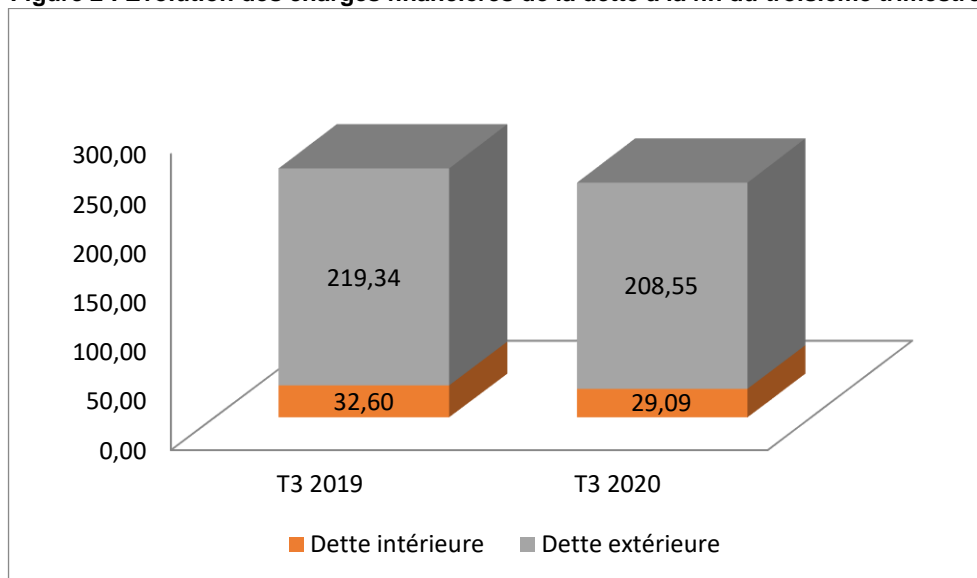
b. Exécution des dépenses (CP) par catégorie

1. Charges financières de la dette

Les charges financières de la dette exécutées se chiffrent au 30 septembre 2020 à 237,64 milliards FCFA, soit plus des trois quarts des prévisions de l'ordonnance 2020-07 (77,4%).

Comparées à la même période de l'année précédente, les charges financières ont évolué en baisse de 6% (-14,30 milliards). Cette baisse est essentiellement expliquée par les charges de la dette extérieure (- 10,79 milliards). Les charges de la dette intérieure ont aussi enregistré dans une moindre mesure une baisse de 3,5 milliards.

Figure 2 : Evolution des charges financières de la dette à la fin du troisième trimestre 2020



Source : DDP/DGCPTBMFB

2. Dépenses de personnel

A la fin du troisième trimestre 2020, les dépenses de personnel payées s'élèvent à hauteur de 617,02 milliards FCFA, soit 75,5% des crédits ouverts à la même date.

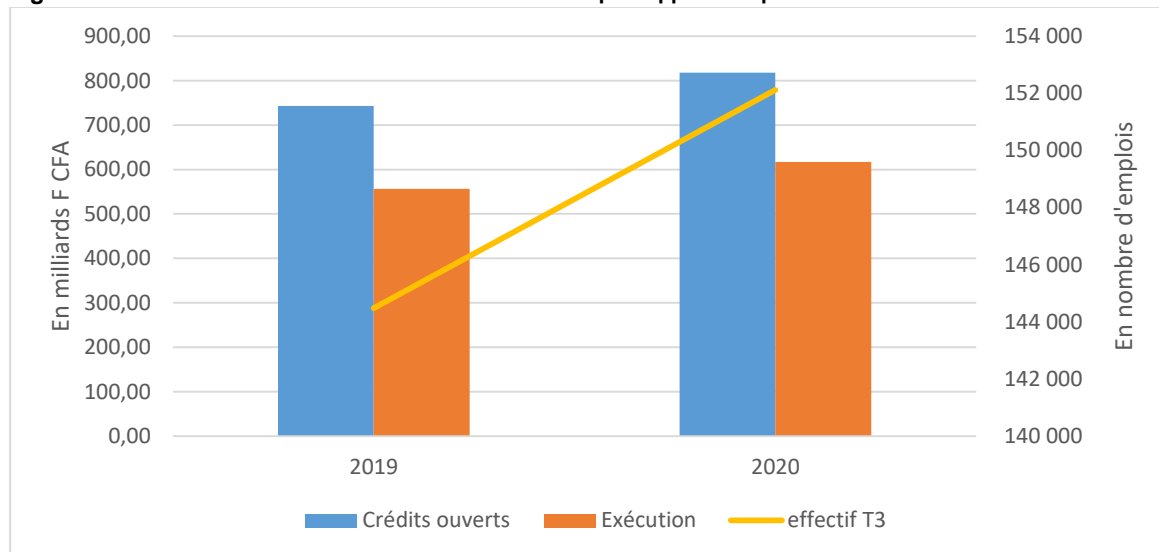
Comparée au troisième trimestre de 2019, les dépenses de personnel ont augmenté de 60,56 milliards, soit 10,9% en valeur relative.

Cette hausse s'explique par, notamment :

- l'augmentation de l'effectif de la fonction publique (qui passe de **144 472** agents à fin septembre 2019 à **152 118** agents à fin septembre 2020) ;
- l'entrée en vigueur de la dernière tranche de l'indemnité de logement (**15 000 FCFA** par agent) des enseignants ;
- l'apurement des factures des dépenses de santé ;
- le paiement des rappels d'intégration, d'avancement, et de validation notamment des enseignants.

L'effectif total employé à fin septembre 2020 s'élève à 152 118 agents, soit 95% du plafond annuel de 160 334 autorisé par la LFI 2020 qui est maintenu par l'ordonnance 2020-07 du 17 juin 2020.

Figure 3 : Evolution de la masse salariale et des effectifs par rapport aux plafonds de la LFI à la fin troisième trimestre 2020



Source : DS/DGBMFB

3. Autres dépenses ordinaires

Les autres dépenses ordinaires comprennent :

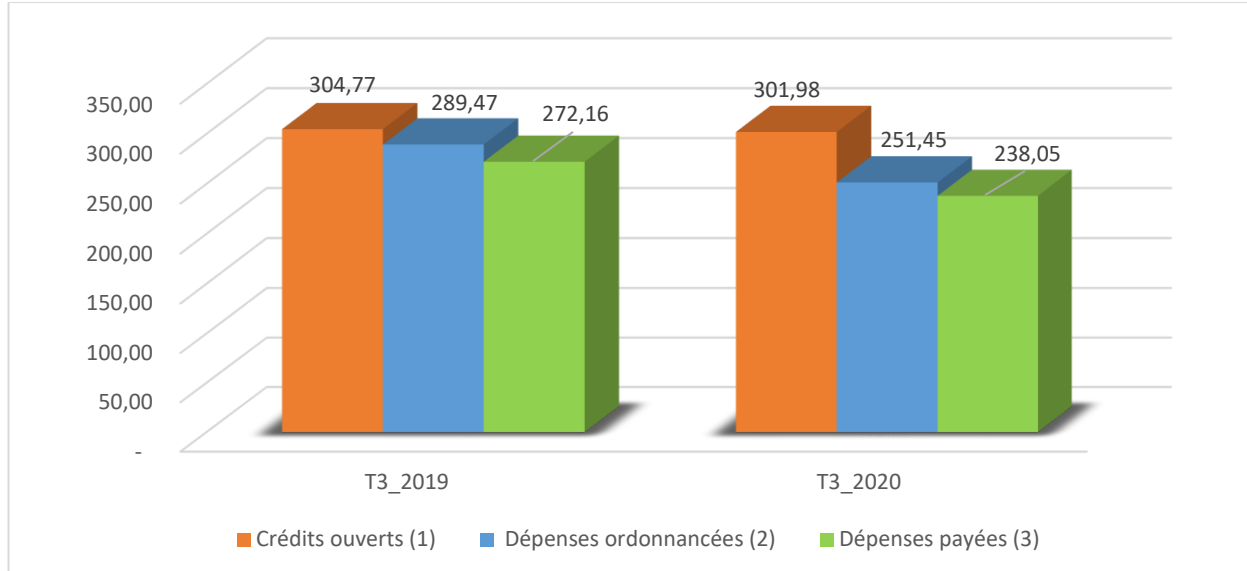
- les dépenses d'acquisition de biens et services destinées au fonctionnement des services des Ministères et des institutions ;
- les dépenses de transferts courants pour la prise en charge des charges d'exploitation et de fonctionnement d'entités externes au budget général de l'Etat ainsi que des appuis à des catégories socio-professionnelles de la population.

Au 30 septembre 2020, les dépenses d'acquisition de biens et de services sont exécutées (payés par l'Etat dans le cadre de la mise en œuvre des investissements financés sur

ressources extérieures. Ces impôts et taxes étaient exécutés à un niveau beaucoup plus important en 2019 (103 milliards sur des crédits ouverts de 5 milliards) qu'en 2020 (63,7 milliards sur des crédits ouverts de 6,7 milliards).

En revanche, le rythme de paiement des dépenses ordonnancées s'est légèrement amélioré ordonnancées) à hauteur de 251,45 milliards FCFA, soit 83,3% des crédits ouverts, contre 95,0% (272,16 milliards) un an auparavant. Le taux d'exécution des dépenses est en repli de près 12 points de pourcentage. Cette baisse du niveau d'exécution est expliquée par les impôts et taxes comparativement à la même période de l'année précédente. En effet, les dépenses payées passent de 94,0% au 30 septembre 2019 à 94,7% des crédits ordonnancés au 30 septembre 2020.

Figure 4 : Evolution de l'exécution des crédits des dépenses d'acquisition de biens et de services à la fin du troisième trimestre 2020



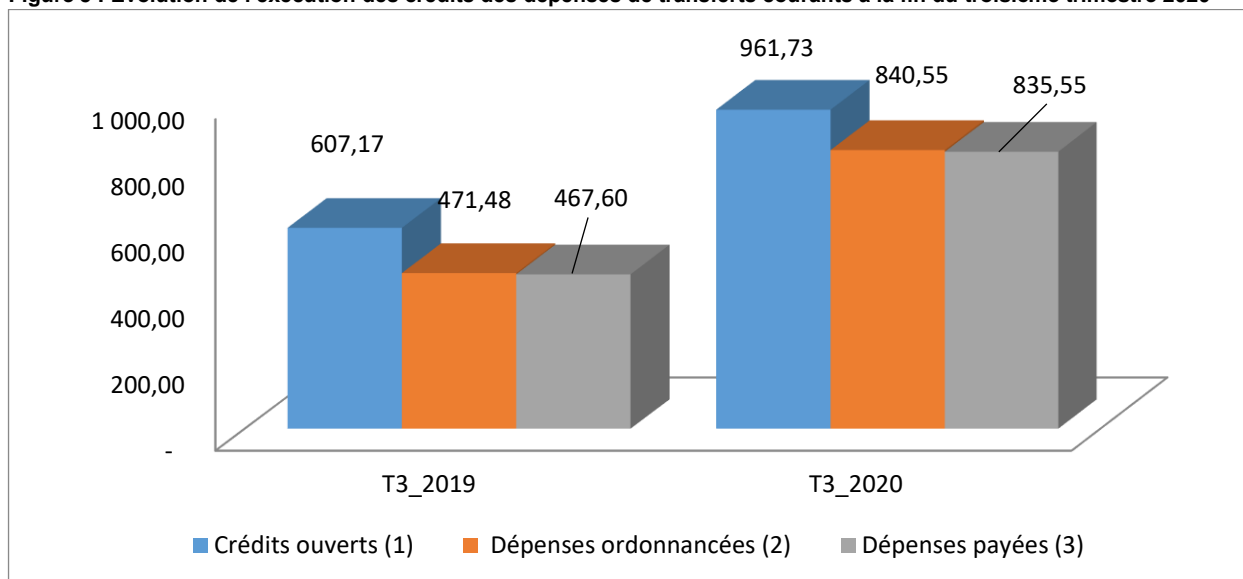
Source : SYSBUDGEP/DGBMFB

Le niveau d'exécution relativement satisfaisant (83,3%) des dépenses d'acquisition de biens et services est porté par la dotation « charges non réparties » pour laquelle les crédits exécutés ont dépassé largement les crédits ouverts (145,6%), en liaison avec le paiement des impôts et taxes dus dans le cadre de l'exécution des marchés sur ressources extérieures. Les crédits ouverts d'un montant de 6,7 milliards au titre de ces impôts et taxes, étant évaluatifs, ont été exécutés à hauteur de 63,7 milliards ;

Les programmes budgétaires affichent globalement un taux d'exécution de 61,8%. Ce niveau d'exécution qui est relativement insuffisant est expliqué par les programmes pilotages (58,9%).

Les transferts courants exécutés au 30 septembre 2020 s'élèvent à 840,55 milliards, soit 87,4% des crédits ouverts, contre 471,48 milliards (53,6%) un an auparavant, traduisant un relèvement de façon considérable du taux d'exécution de près de 10 points de pourcentage.

Figure 5 : Evolution de l'exécution des crédits des dépenses de transferts courants à la fin du troisième trimestre 2020



Source : SYSBUDGEP/DGBMFB

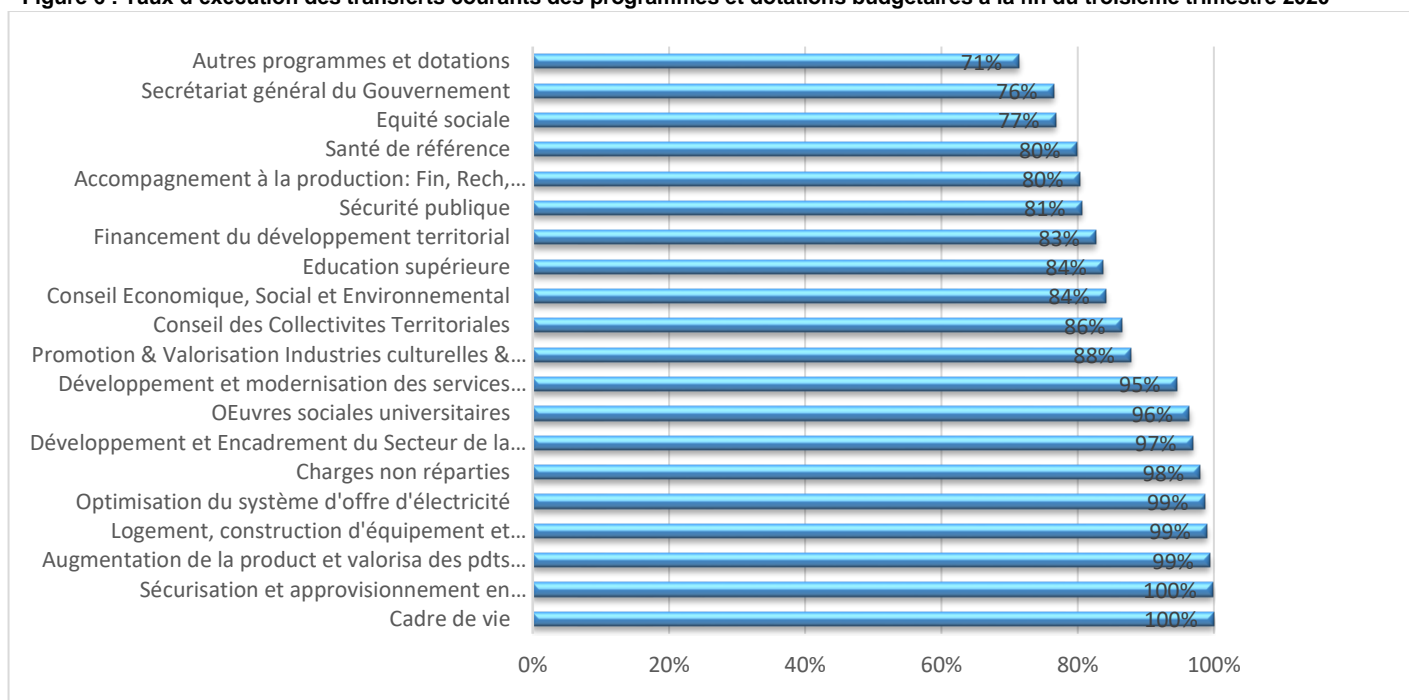
Ce niveau élevé d'exécution des transferts est porté par :

- la dotation « Charges non réparties » à la faveur du fonds FORCE covid-19 pour lequel presque la totalité des ressources inscrites (99,3%) sont mobilisées à la date du 30 septembre 2020 pour prendre en charge les dépenses pour la lutte contre la pandémie et ses effets ;
- les programmes des secteurs sociaux, notamment :
 - le programme « Œuvres sociales universitaires » qui a exécuté 96% de ses crédits ouverts au titre des transferts courants, soit un montant de 81,08 milliards. Ce niveau d'exécution est expliqué par les efforts consentis pour mobiliser les ressources prévues pour le paiement des bourses nationales et étrangères d'enseignement. En effet, presque la totalité des crédits prévus pour ces bourses (98%, représentant un montant de 47,93 milliards) sont exécutés. Les centres des œuvres sociales universitaires ont également bénéficié de ces transferts d'un montant de 33,15 milliards, soit 94% des crédits ouverts (35,13 milliards) ;
 - le programme « Education supérieure » pour lequel 94% des crédits ouverts au titre des transferts courants sont exécutés. Ces transferts sont consacrés, pour l'essentiel, aux subventions des instituts d'enseignement supérieur ;
 - le programme « Santé de référence » dont 80% des crédits ouverts au titre des transferts courants sont exécutés. Ces transferts sont destinés essentiellement au renforcement du système sanitaire pour l'amélioration de la prise en charge du malade ;
 - le programme « Equité sociale » pour lequel 76,73% des crédits ouverts au titre des transferts courants sont exécutés à la faveur des activités de la couverture maladie

universelle (85,13% des crédits ouverts, soit 31,50 milliards) et de la reconstitution du stock de sécurité alimentaire (88% des crédits ouverts, soit 10 milliards) ;

- les programmes des secteurs des affaires économiques, avec notamment :
 - le programme « Sécurisation et approvisionnement en hydrocarbures et combustibles » qui exécute la quasi-totalité des crédits ouverts au titre des transferts de courants consacré essentiellement aux subventions du FSE pour un montant de 82,95 milliards ;
 - le programme « Augmentation de la production et de la valorisation des produits agricoles » avec un taux d'exécution des transferts courants de 99% des crédits ouverts expliqués par la mobilisation intégrale des ressources destinées à la mise en place des intrants agricoles ;
 - le programme « Financement du développement territorial » (83% des crédits ouverts), avec la mobilisation de 99% des crédits ouverts au titre du fonds de dotation de la décentralisation ;
 - le programme « Optimisation du système d'offre d'électricité », en liaison avec le versement à la SENELEC du total des crédits ouverts au titre de la compensation tarifaire (25 milliards) ;
 - le programme « cadre de vie », pour lequel la totalité des crédits ouverts au titre de transferts sont exécutés pour assurer principalement la collecte des déchets solides ;
 - le programme « Logement, construction d'équipements et d'infrastructures publiques » (99%), qui a permis de mobiliser la totalité des crédits ouverts pour le paiement de la location des bâtiments occupés par les services administratifs.

Figure 6 : Taux d'exécution des transferts courants des programmes et dotations budgétaires à la fin du troisième trimestre 2020



Source : SYSBUDGEP/DGBMFB

4. Dépenses en capital

Les dépenses en capital ordonnancées au 30 septembre 2020 s'élèvent à 1162,63 milliards FCFA sur des crédits de paiement ouverts de 1492,86 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 77,9%. Elles sont réparties entre :

- les dépenses financées sur ressources internes pour un montant de 671,03 milliards, représentant 83,2% du total des dépenses en capital exécutées à la date du 30 septembre 2020 ;
- et les dépenses financées sur ressources externes pour un montant de 491,6 milliards.

4.1 Dépenses en capital financées sur ressources internes

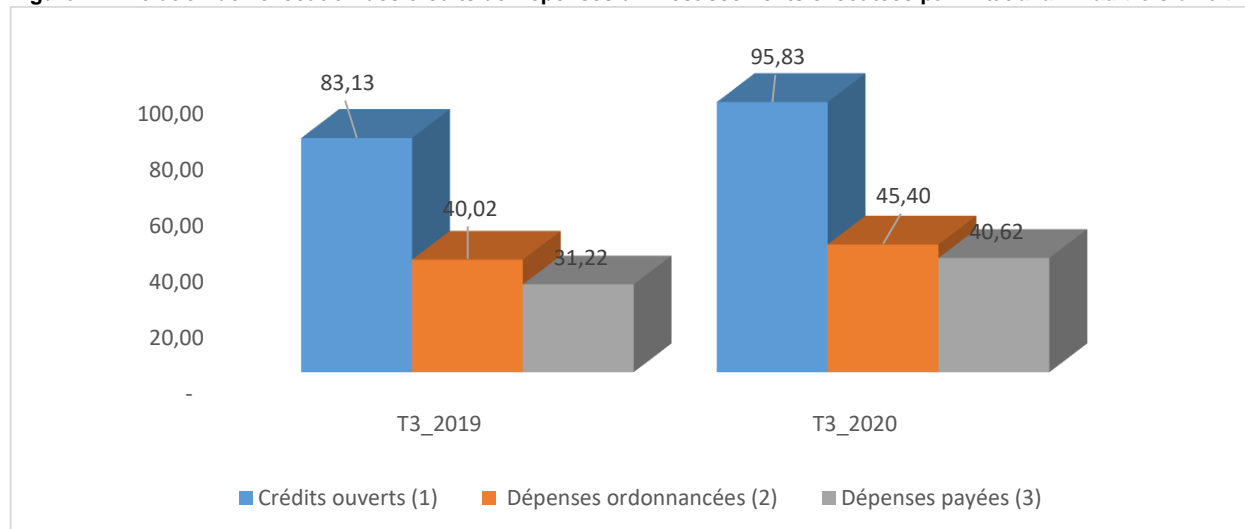
Les dépenses financées sur ressources internes comprennent les dépenses d'investissement exécutées par l'Etat et les dépenses de transferts en capital.

Au 30 septembre 2020, les dépenses d'investissement exécutées par l'Etat sont arrêtées à hauteur de 45,40 milliards FCFA sur des crédits ouverts de 95,83 milliards, soit un taux d'exécution de 47,4% contre 48,1% réalisé à la même date pour l'année précédente.

Le niveau bas de l'exécution de ces dépenses, observé sur une bonne partie des programmes serait expliqué, par les mesures qui avaient été prises au début de la pandémie (réduction des horaires de travail, télétravail...) par le Président de la République qui ont ralenti, dans une certaine mesure, les activités de l'administration.

Toutefois, le niveau du montant payé aux prestataires de ces dépenses, rapporté à celui ordonnancé est relativement satisfaisant et a enregistré une importante augmentation par rapport à l'année précédente. En effet, le montant payé s'élève au 30 septembre 2020 à 40,60 milliards, soit 89% du montant ordonnancé. Alors qu'à la même date, l'année précédente, le montant payé se situait à 31,22 milliards représentant 78% du montant ordonnancé.

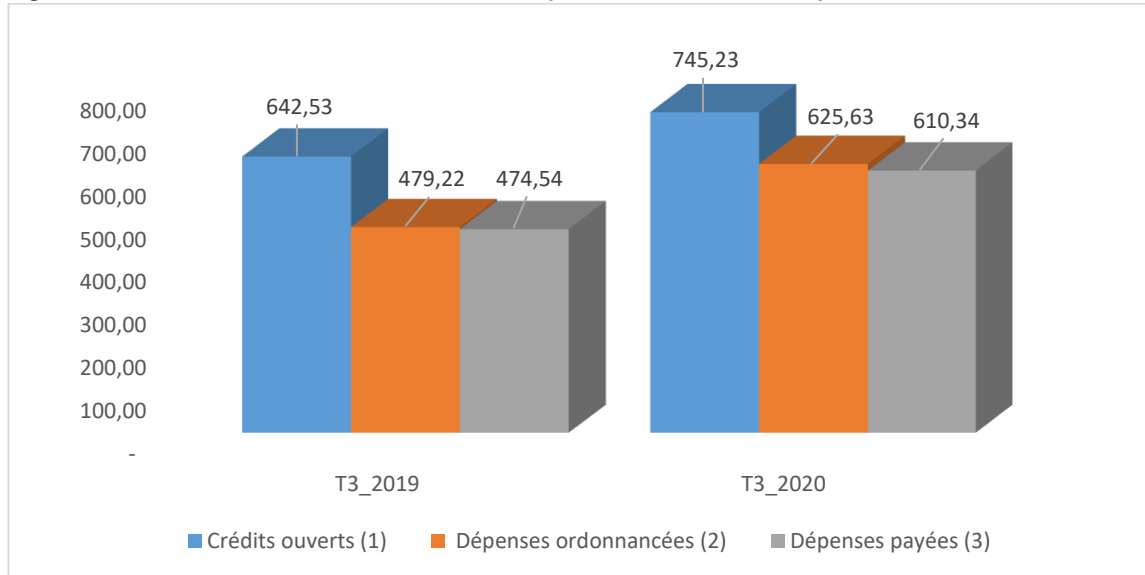
Figure 7 : Evolution de l'exécution des crédits de Dépenses d'investissements exécutées par l'Etat à la fin du troisième trimestre 2020



Source : SYSBUDGEP/DGBMFB

Au 30 septembre 2020, les dépenses de transferts en capital sont exécutées pour un montant de 625,63 milliards, soit un taux d'exécution de 84% des crédits ouverts d'un montant de 745,23 milliards, traduisant une amélioration de 9 points de pourcentage par rapport à la même date, l'année précédente.

Figure 8 : Evolution de l'exécution des crédits des dépenses de transferts en capital à la fin du troisième trimestre 2020



Source : SYSBUDGEP/DGBMFB

Le niveau d'exécution des transferts en capital est porté par les secteurs sociaux, à travers :

- les activités du fonds FORCE covid-19, inscrites dans la dotation « Charges financières de la dette » pour lesquelles les crédits ouverts au titre de transferts en capital pour un montant de 50 milliards sont entièrement mobilisés pour soutenir les différents ministères impliqués dans la lutte contre la covid-19 et les effets y liés ;
- les programmes du secteur de la santé dont les transferts en capital sont mobilisés à 96% pour renforcer les structures sanitaire en équipements ;
- les programmes du secteur de la protection sociale, avec notamment la mobilisation intégrale des crédits de transferts en capital destinés à l'allocation de la bourse de sécurité familiale ;
- les programmes du secteur de l'enseignement (100%) pour les constructions et équipement des universités et l'accroissement de la capacité d'accueil des campus universitaires.

Aussi, les secteurs relatifs à la défense et à la sécurité publique ont bénéficié de cette forte mobilisation des transferts en capital, en liaison avec le renforcement des équipements des forces de défenses et de sécurité.

Le programme « Logement, construction d'équipements et d'infrastructures publiques ». Ce programme a mobilisé plus de 95% des crédits de transferts en capital ouverts pour la construction des cités ministérielles et la mise en œuvre du projet « une famille - un toit » dans le cadre de la promotion de l'habitat social.

La mobilisation des crédits de transferts en capital dans le secteur des affaires économiques reste globalement satisfaisante avec 78% des crédits ouverts pour cette catégorie de dépenses. Ces crédits sont constitués essentiellement des sous-secteurs des transports, de l'agriculture et d'activités multisectorielles.

- Le sous-secteur de l'agriculture est tiré par le programme « Augmentation de la production et valorisation des produits agricoles » qui a mobilisé 97% de ses crédits ouverts au titre de transferts en capital pour la mise en œuvre du projet d'amélioration de la productivité agricole et le financement de la campagne agricole. En outre, dans ce sous-secteur, le programme « Promotion socio-économique des jeunes », dans le cadre de la mise en œuvre du programme de développement agricole communautaire (PRODAC), a mobilisé au cours du trimestre plus de 91% des crédits au titre des transferts en capital.
- Dans le sous-secteur des transports, la mobilisation des transferts en capital au 30 septembre 2020 se situe à 79%. Ce niveau d'exécution est porté par le programme :
 - o « Développement, Gestion et Entretien du Réseau ferroviaire » affiche un niveau d'exécution satisfaisant (93%), en rapport avec la mise en œuvre du projet de construction de la desserte ferroviaire Dakar-AIBD ;
 - o « Développement des infrastructures aéroportuaires » qui exécute 95% des crédits destinés essentiellement au projet de rénovation des aéroports secondaires de Saint louis, Ziguinchor, Matam, Tambacounda et Kédougou ;
 - o « Développement, Gestion et Entretien des Infrastructures Routières » pour lequel 73% des crédits sont exécutés, représentant un montant mobilisé de 81,50 milliards à la date du 30 septembre 2020.
- Quant aux activités multisectorielles, elles sont constituées du Programme d'urgence pour la modernisation des axes et territoires frontaliers (PUMA) et du Programme d'urgence de développement communautaire (PUDC). Si le PUDC a mobilisé l'intégralité des crédits de transferts en capital qui lui sont alloués, le PUMA connaît un niveau d'exécution relativement insuffisant (42%) à la date du 30 septembre 2020.

4.2 Dépenses en capital financées sur ressources externes

Au titre des dépenses en capital sur ressources externes (hors rétrocession), le montant ordonnancé s'élève, à la date du 30 septembre 2020, à **491,6 milliards F CFA**.

Parmi les tirages sur prêts projets qui s'élèvent à 469,6 milliards, un montant de 57,5 milliards a fait objet de rétrocession destiné principalement au projet KMS III (SONES) et aux projets du secteur de l'énergie au profit de la SENELEC, de l'OMVS et de l'OMVG.

III. EXECUTION DES DEPENSES DU PRES

III.1 Mobilisation des ressources

Au 30 septembre 2020, le fonds de riposte et de solidarité contre les effets du COVID-19 (FORCE-COVID-19) a mobilisé pour la mise en œuvre du Programme de Résilience économique et sociale (PRES) un montant **660,714 milliards FCFA**. Ce montant est constitué de ressources externes pour un montant de **538,506 milliards** et de ressources internes pour un montant de **122,08 milliards**.

Au titre des **ressources externes, 434,342 milliards** sont mobilisés par prêts programmes et **104,164 milliards** par dons budgétaires.

Les prêts programmes sont obtenus auprès :

- du FMI, pour un montant 266,06 milliards ;
- de la Banque mondiale, pour un montant de 29,542 milliards ;
- de la Banque africaine de Développement, pour un montant de 57,6 milliards ;
- de l'Agence française de Développement, pour un montant de 33,27 milliards ;
- de la Banque islamique de Développement, pour un montant de 25,83 milliards ;
- de la Banque Ouest-africaine de Développement, pour un montant de 22,1 milliards.

Quant aux dons budgétaires, ils sont reçus :

- de l'Allemagne, pour un montant de 65,596 milliards ;
- de la Banque mondiale, pour un montant de 30 milliards ;
- de la Commission de l'Union Européenne pour un montant de 8,068 milliards ;
- de l'UEMOA, pour un montant de 500 millions.

Au titre des ressources internes, 102,25 milliards sont mobilisés à travers des bons du Trésor COVID 19 et 19,739 milliards des contributions volontaires des sénégalais.

A ces ressources s'ajoute **des tirages sur prêts projets et dons en capital qui s'élèvent à 40,5 milliards**. Les tirages sur prêts sont destinés au financement de projets inscrits dans le PRES en faveur du secteur de la santé pour un montant de 38 milliards. Ils proviennent :

- de la Banque mondiale, pour 12 milliards FCFA ;
- de la Banque Islamique de Développement (BID), pour 26 milliards.

Les dons en capital sont octroyés par le Japon et s'élèvent à 2,5 milliards.

Au total, à la date du 30 septembre 2020, les ressources effectivement mobilisées pour la mise en œuvre du PRES s'élèvent à 701,214 milliards.

III.2 Exécution des dépenses du PRES

Le budget du programme PRES arrêté par l'ordonnance n°2020-07 du 17 juin 2020 modifiant la LFI 2020 se chiffre à **1000 milliards** dont **628,4 milliards de dépenses décaissables** et **371,6 milliards** prévus au titre de **renonciation de recettes**. Les dépenses décaissables sont réparties entre les **dépenses budgétaires** pour **558,4 milliards** et les **opérations de trésorerie** pour **70 milliards FCFA** dans le cadre de la mise en place d'un mécanisme de garantie auprès du système financier au profit des entreprises.

Au 30 septembre 2020, les dépenses décaissables prévues par le PRES sont revues en hausse d'un montant de 122,15 milliards pour s'établir à 750,55 milliards. Les dépenses payées dans le cadre de la mise œuvre du PRES s'élèvent, à cette date, à 653,98 milliards, soit 104% du montant de 628,4 milliards initialement alloué pour la réalisation du PRES et 87% du montant de 750,55 milliards dernièrement budgétisé.

L'exécution des dépenses budgétaires se répartit, suivant les quatre piliers du programme, comme suit. Le détail des dépenses figure en annexe du rapport (annexe 5).

Tableau 6 : Situation d'exécution des dépenses du PRES à la fin du troisième trimestre 2020

PILIER	Montant alloué (1)	Montant budgétisé (2)	Montant engagé (3)	Montant payé (4)	Taux d'exécution (4/1)
PILIER 1	77,8	112,28	95,67	93,49	120%
PILIER 2	103,0	103,50	98,35	97,45	95%
PILIER 3	741,6	640,14	388,54	343,54	
Dépenses décaissables	370,0	398,54	382,09	343,54	93%
Renonciation de recettes	371,6	241,60			
PILIER 4	77,6	136,23	136,23	119,50	154%
TOTAL	1000,0	992,15	718,79	653,98	104%
Dont dépenses décaissables	628,4	750,55	718,79	653,83	

Source : DGB/MFB

- Les dépenses payées pour **le PILIER 1 (soutien au secteur de la santé)** se situe à **93,49 milliards FCFA**, soit un taux d'exécution de **120% du montant initialement prévu de 77,8 milliards**.
- Les dépenses du **PILIER 2 (renforcement de la résilience sociale des populations, y compris les sénégalais de l'extérieur)** sont payées à hauteur de **97,45 milliards**, soit un taux d'exécution de **95% du montant prévu de 103 milliards**.
- Pour les dépenses du **PILIER 3 (sauvegarde de la stabilité macroéconomique et financière pour soutenir le secteur privé et maintenir les emplois)**, **343,53 milliards** sont payés, soit un taux d'exécution de **95%** du montant initialement prévu de **370 milliards**. Le paiement effectué au titre du PILIER 3 inclut un montant de **25 milliards** versé auprès du système financier dans le cadre du mécanisme de garantie qui est mis en place.

En plus de ces paiements, l'Etat compte renoncer à des recettes au profit des entreprises affectées par l'impact de la pandémie de la COVID-19, pour un montant de **241,6 milliards**.

- **Le PILIER 4 (sécurisation de l'approvisionnement régulier du pays en hydrocarbures, produits médicaux, pharmaceutiques et denrées de première nécessité)** a enregistré un paiement des dépenses de **119,50 milliards FCFA**, soit un taux d'exécution de **154%** du montant qui était prévu de **77,6 milliards**.

Cette situation intègre l'exécution des crédits budgétaires inscrits au titre du fonds de riposte covid-19. Ces crédits sont ouverts au 30 septembre 2020 pour un montant de 234,55 milliards, grâce au recadrage du budget de 2020 qui a permis de réaliser des économies sur les dépenses de fonctionnement et d'investissement. Ces crédits sont payés à hauteur de 233,5 milliards répartis entre transferts courants (183,5 milliards) et transferts en capital (50 milliards).

IV. LES RECETTES ET DEPENSES DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR

IV.1 Les recettes et dépenses du fonds national de retraite (FNR)

La situation du Fonds national de Retraite, sur la base des ordonnancements, fait ressortir un solde positif de 3,2 milliards au 30 septembre 2020 contre 14,7 milliards un an auparavant, soit une amélioration de 2,9 milliards. L'excédent enregistré, est expliqué par les recettes du régime complémentaire qui se chiffrent à 11,5 milliards. Ce régime n'ayant pas encore réalisé de dépenses dégage en conséquence un solde positif du même montant des recettes recouvrées (+11,5 milliards).

Ainsi, le régime de base a enregistré un solde positif de 2,1 milliards grâce au renforcement du suivi des cotisations des fonctionnaires en détachement. Les recettes générées en fin septembre 2020 par le régime de base se chiffrent à 79,917 milliards et les dépenses à 76,755 milliards.

Le nombre total des cotisants est de 116 967 et le nombre de pensionnés de 69 695 en fin septembre 2020. A cette date, le rapport démographique est de 1,7 (1 cotisant pour 1,7 allocataire).

Tableau 7 : Situation d'exécution du FNR à la fin du troisième trimestre 2020

	LF(1)	T3_2019 (2)	T3_2020 (3)	Ecart n/n-1 (3-2)
Recettes (en milliards F CFA)	111,8	85,7	91,5	5,8
dont régime complémentaire		10,7	11,5	0,8
Nombre de cotisants		107 323	116 964	9 641
Dépenses (en milliards F CFA)	111,8	73,9	76,8	2,9
Nombre Allocataires		68 922	69 695	773
Solde du FNR	0,0	11,8	14,7	2,9

Source : DP/DGB/MFB et DEES/DGCPT/MFB

IV.2 Autres opérations des comptes spéciaux du trésor

A fin septembre 2020, les comptes spéciaux du Trésor (hors FNR) dégagent un excédent de 5,10 milliards contre 16,47 milliards un an auparavant. Le solde positif en 2020 est expliqué par le compte de prêts qui a enregistré des recettes constituées de remboursements de prêts pour un montant de 4,51 milliards, alors qu'en dépenses seulement 47,87 millions sont exécutés.

Tableau 8 : Situation d'exécution des comptes spéciaux du trésor (hors FNR) à la fin du troisième trimestre 2020

Rubriques	LFR2020	T3_2019	T3_2020	Ecart n/n-1
Recettes (en milliards F CFA)	24,05	17,56	5,45	-12,11
Dépenses (en milliards F CFA)	24,05	1,09	0,35	-0,74
Solde	0,00	16,47	5,10	-11,37

Source : DEES/DGCPT/MFB

V. Les ressources et dépenses du secteur parapublic

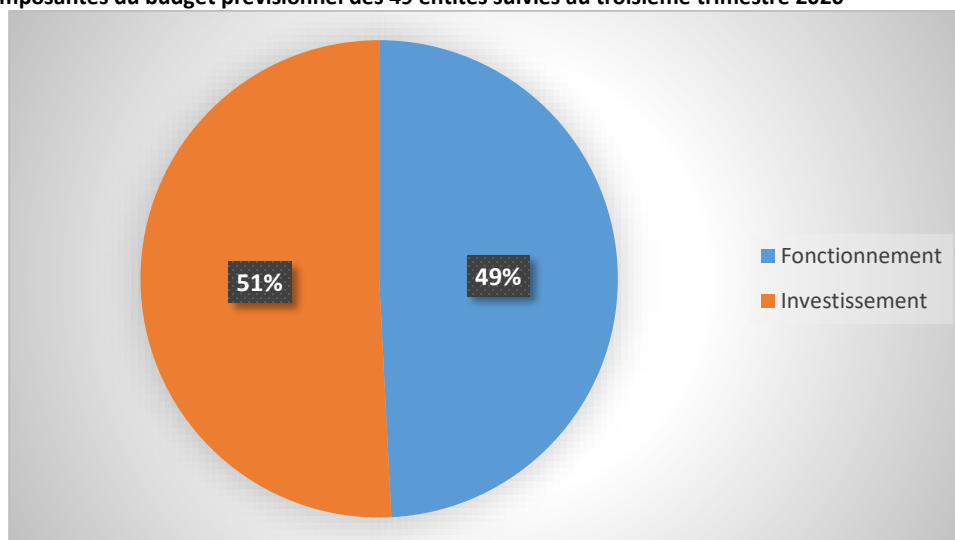
La situation d'exécution budgétaire du secteur parapublic, au troisième trimestre 2020, porte sur 49 organismes publics autonomes. Il s'agit de :

- 14 agences et structures administratives similaires ou assimilées ;
- 10 établissements publics de santé (EPS) ;
- 11 établissements d'enseignement supérieur publics (EESP) et centres des œuvres universitaires ;
- 14 autres organismes publics (5 EPIC, 2 EPST, 2 EPP, 3 ARD, CESE et CENA)

a. Situation des budgets prévisionnels

Les entités suivies au troisième trimestre 2020 cumulent, au titre de l'exercice 2020, un budget prévisionnel de 1 363,677 milliards FCFA qui comprend des crédits de fonctionnement pour un montant de 670,745 milliards (49% du budget) et d'investissement pour 692,932 milliards (51%).

Figure 9 : Composantes du budget prévisionnel des 49 entités suivies au troisième trimestre 2020



Source : DSP/DGCPT/MFB

Les prévisions de dépenses de personnel sont évaluées à 132,482 milliards. Elles représentent 21,29% du budget de fonctionnement et 19,75 % du budget global.

Les transferts attendus de l'État qui représentent 40% des prévisions globales de recettes, s'élèvent à 544,830 milliards. Ils se décomposent en transferts courants de 243,599 milliards (36% des recettes de fonctionnement) et en transferts en capital de 301,232 milliards (43,5% des recettes d'investissement).

b. Situation d'exécution budgétaire

Les ressources mobilisées s'élèvent à hauteur de 701,069 milliards F CFA, soit un taux d'exécution de 51,4% des prévisions. Les transferts de l'Etat sont mobilisés à hauteur de 353,181, soit 64,82% des prévisions. Les transferts mobilisés sont constitués de 189,524 milliards de transferts courants et de 163,657 milliards de transferts en capital, soit des taux d'exécution respectifs de 77,80 % et 54,33%.

Le taux d'exécution des dépenses du budget s'établit à 45,12%, soit un montant de 615,376 milliards. Les dépenses de fonctionnement sont exécutées à hauteur de 363,646 milliards et celles d'investissement à 251,731 milliards, soit des taux d'exécutions respectifs de 54,22 % et 67,62% des prévisions.

Les dépenses de personnel sont exécutées à hauteur de 89,588 milliards, soit 67,62% des prévisions.

c. Situation de la dette

La dette globale des 49 structures se chiffre à 269,729 milliards FCFA. Elle se décompose en dettes d'exploitation (71,6%) et en dettes bancaires (28,4%).

La dette d'exploitation s'élève à 193,236 milliards et se décompose ainsi qu'il suit :

- dettes fournisseurs de 148,118 milliards ;
- dettes fiscales de 29,920 milliards.
- dettes sociales de 15,199 milliards.

La dette bancaire, constituée essentiellement d'emprunts, présente un solde de **76,493 milliards** à la fin du troisième trimestre de 2020.

ANNEXES

Annexe 1 : Situation détaillée d'exécution des recettes internes du budget général (en milliards FCA) au 30 septembre 2020

NATURE DE LA RECETTE	CUMUL TRIM 3 2019	CUMUL TRIM 3 2020
A1 RECETTES	1934,69	1880,51
A11 Recettes fiscales	1701,12	1641,59
A111 Impôts sur le revenu, les bénéficiaires et gains en capital	550,17	539,33
A1111 A la charge des personnes physiques	251,04	242,00
A1112 impôts sur les Sociétés et autres entreprises	294,03	292,33
A1113 Non ventilables	5,10	5,00
A112 Impôts sur les salaires et la main-d'oeuvre	7,00	5,83
A113 Impôts sur le patrimoine	29,78	31,75
A1133 Impôts sur les mutations par décès, les successions, les donations entre vifs et les legs	2,97	4,48
A1134 Impôts sur les transactions financières et en capital	26,81	27,27
A114 Impôts sur les biens et services	839,45	818,32
A1141 Impôts généraux sur les biens et services	612,15	572,76
A11411 Impôts sur la valeur ajoutée	590,73	560,60
A11413 Impôts sur le chiffre d'affaires et autres impôts généraux sur les biens et services	0,00	0,00
A1142 Accises	119,25	143,37
A1144 Taxes sur des services déterminés	0,00	0,00
A1145 Taxes sur l'utilisation ou la permission d'utiliser des biens ou d'exercer des activités	57,07	50,46
A11451 Taxes sur les véhicules à moteur	9,94	8,69
A11452 Autres	47,13	45,44
A115 Impôts sur le commerce extérieur et les transactions	250,03	223,86
A1151 Droits de douane et autres droits à l'importation	250,03	223,86
A1152 Taxes à l'exportation	0,00	0,00
A116 Autres recettes fiscales	24,69	22,50
A13 Dons	123,59	122,72
A131 Reçus d'administrations publiques étrangères	123,59	114,65
A1311 Courants	4,20	35,12
A1312 En capital	119,39	79,54
A132 Reçus d'organisations internationales	0,00	8,07
A133 Reçus d'autres unités d'administration publique	0,00	0,00
A14 Autres recettes	109,98	116,20
A141 Revenu de la propriété	79,72	83,81
A1411 Intérêts	0,59	0,49
A1412 Dividendes	35,19	38,11
A1415 Loyers	43,94	45,20
A142 Ventes de biens et services	8,29	8,20
A1422 Droits administratifs	8,21	8,16
A1423 Ventes résiduelles des établissements non marchands	0,09	0,03
A143 Amendes, pénalités et confiscation	0,00	0,00
A145 Recettes diverses non identifiées	21,97	24,19

Source : DEES/DGCPT/MFB

Annexe 2 : Situation d'exécution des autorisations d'engagement et des crédits de paiement répartis par ministère ou institution, par programme ou dotation et par catégorie

Cliquer sur le titre ouvrir le tableau

Annexe 3 : Situation d'exécution des crédits de paiement répartis par ministère ou institution selon la fonction

Section	01 Services généraux des administrations publiques	02 Défense	03 Ordre et sécurité publics	04 Affaires économiques	05 Protection de l'environnement	06 Logements et équipements collectifs	07 Santé	08 Loisirs, culture et culte	09 Enseignement	10 Protection sociale
Présidence de la République	29,84	0,45	0,00	23,30	0,00	0,30	0,00	0,00	0,00	0,11
Assemblée Nationale	15,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Conseil Economique Social et Environnemental	5,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Conseil Constitutionnel	0,00	0,00	0,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Cour Suprême	0,00	0,00	0,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Cour des Comptes	0,00	0,00	2,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Haut Conseil des Collectivités Territoriales	7,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Secrétariat Général du Gouvernement (SGG)	17,84	0,00	0,00	1,40	0,00	0,00	1,52	0,00	0,75	0,10
Ministère des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur	16,11	0,00	0,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,38	0,00	0,09
Ministère des Forces Armées	0,00	82,06	26,19	0,00	0,00	0,38	2,40	0,00	0,58	0,58
Ministère de l'Intérieur	13,86	0,00	33,54	0,00	0,00	0,00	0,02	0,24	0,98	0,02
Ministère de la Justice	0,50	0,00	11,15	0,01	0,00	0,00	0,02	0,00	1,54	1,15
Ministère Fonction publique et du Renouveau du service public	1,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,05	0,00	0,00	0,00
Ministère du travail du dialogue sociale et des relations avec les Institutions	0,00	0,00	0,00	1,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,32
Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime	0,00	0,00	2,16	8,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,06	0,00
Ministère des Infrastructures des Transports Terrestres et du Désenclavement	0,00	0,00	0,00	126,03	0,00	1,57	0,00	0,00	0,00	0,00
Ministère de l'Agriculture et de l'Equipement Rural	0,00	0,00	0,00	71,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,13	0,00
Ministère des Finances et du Budget	69,44	0,00	0,00	1,98	0,00	9,42	0,00	0,00	2,25	0,08
Ministère du Pétrole et des Energies	0,00	0,00	0,00	113,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ministère Commerce et des Petites et Moyennes Entreprises	0,00	0,00	0,00	2,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ministère de l'Urbanisme du logement et de l'hygiène publique	0,00	0,00	0,75	0,00	21,30	51,39	0,00	0,20	0,00	0,01
Ministère du Développement industriel et de la petite et moyenne industrie	0,00	0,00	0,00	4,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01	0,00
Ministère du Tourisme et des transports aériens	0,00	0,00	0,00	10,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,03	0,00
Ministère de l'Education Nationale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,03	0,01	53,72	0,00
Ministère des Sports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6,14	0,06	0,01
Ministère de la Culture et de la Communication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17,99	0,08	0,00
Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	64,44	0,00	0,93	1,24
Ministère de la Jeunesse	0,03	0,00	0,00	11,87	0,00	0,00	0,05	1,34	0,00	0,01

Section	01 Services généraux des administrations publiques	02 Défense	03 Ordre et sécurité publics	04 Affaires économiques	05 Protection de l'environnement	06 Logements et équipements collectifs	07 Santé	08 Loisirs, culture et culte	09 Enseignement	10 Protection sociale
Ministère de l'Environnement et du développement durable	0,00	0,00	0,00	2,23	4,71	0,00	0,00	0,00	0,01	0,00
Ministère de la Femme de la famille du genre et de la protection des enfants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,01	3,15
Ministère de l'Emploi de la Formation professionnelle et de l'Artisanat	0,00	0,00	0,00	3,68	0,00	0,00	0,00	0,00	5,33	0,01
Charges non Réparties	147,81	0,00	0,00	2,65	6,05	0,00	0,00	1,00	0,00	235,50
Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération	9,32	0,00	0,00	1,52	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ministère de l'Elevage et des Productions Animales	0,00	0,00	0,00	8,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,03	0,00
Ministère de l'économie numérique et des Télécommunications	0,00	0,00	0,00	7,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,17
Ministère de la Microfinance de l'économie sociale et Solidaire	0,00	0,00	0,00	1,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ministère des Collectivités Territoriales et de l'aménagement du territoriale	57,27	0,00	0,00	2,22	0,00	0,95	0,00	0,00	0,00	0,00
Ministère de l'Eau et de l'assainissement	0,00	0,00	0,00	0,42	14,50	18,39	0,00	0,00	0,00	0,00
Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation	0,00	0,00	0,00	0,30	0,00	0,00	0,00	0,00	184,32	0,00
Ministère des Mines et de la Géologie	0,00	0,00	0,00	1,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ministère du développement communautaire de l'équité sociale et Territoriale	0,00	0,00	0,00	7,74	0,00	5,00	0,00	0,00	0,00	66,73
Total	391,17	82,51	78,20	419,25	47,56	87,39	68,53	27,29	251,83	309,29

Annexe 4 : Situation d'exécution des crédits de paiement répartis par fonction selon la catégorie de dépenses (en milliards F CFA)

Fonctions	Dépenses d'acquisitions de biens et services	Dépenses de transferts courants	Dépenses d'investissement exécutées par l'Etat	Dépenses de transferts en capital	Total
Services généraux des administrations publiques	124,67	145,13	2,53	118,84	391,17
Défense	23,42	0,65	10,74	47,69	82,51
Ordre et sécurité publics	28,59	19,06	14,26	16,30	78,20
Affaires économiques	5,60	187,99	4,25	221,41	419,25
Protection de l'environnement	2,41	14,22	1,08	29,85	47,56
Logements et équipements collectifs	0,63	33,90	0,17	52,70	87,39
Santé	10,69	25,83	4,52	27,49	68,53
Loisirs, culture et culte	1,78	17,12	2,88	5,52	27,29
Enseignement	51,89	159,42	3,33	37,19	251,83
Protection sociale	1,77	237,23	1,64	68,64	309,29
Total	251,45	840,55	45,40	625,63	1763,03

Annexe 5: Situation d'exécution des crédits de paiement répartis par fonction selon la section (en milliards F CFA)

Section	01 Services généraux des administrations publiques	02 Défense	03 Ordre et sécurité publics	04 Affaires économiques	05 Protection de l'environnement	06 Logements et équipements collectifs	07 Santé	08 Loisirs, culture et culte	09 Enseignement	10 Protection sociale
Présidence de la République	29,84	0,45	0,00	23,30	0,00	0,30	0,00	0,00	0,00	0,11
Assemblée Nationale	15,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Conseil Economique Social et Environnemental	5,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Conseil Constitutionnel	0,00	0,00	0,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Cour Suprême	0,00	0,00	0,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Cour des Comptes	0,00	0,00	2,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Haut Conseil des Collectivités Territoriales	7,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Secrétariat Général du Gouvernement (SGG)	17,84	0,00	0,00	1,40	0,00	0,00	1,52	0,00	0,75	0,10
Ministère des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur	16,11	0,00	0,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,38	0,00	0,09
Ministère des Forces Armées	0,00	82,06	26,19	0,00	0,00	0,38	2,40	0,00	0,58	0,58
Ministère de l'Intérieur	13,86	0,00	33,54	0,00	0,00	0,00	0,02	0,24	0,98	0,02
Ministère de la Justice	0,50	0,00	11,15	0,01	0,00	0,00	0,02	0,00	1,54	1,15
Ministère Fonction publique et du Renouveau du service public	1,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,05	0,00	0,00	0,00
Ministère du travail du dialogue social et des relations avec les Institutions	0,00	0,00	0,00	1,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,32
Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime	0,00	0,00	2,16	8,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,06	0,00
Ministère des Infrastructures des Transports Terrestres et du Désenclavement	0,00	0,00	0,00	126,03	0,00	1,57	0,00	0,00	0,00	0,00
Ministère de l'Agriculture et de l'Equipement Rural	0,00	0,00	0,00	71,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,13	0,00
Ministère des Finances et du Budget	69,44	0,00	0,00	1,98	0,00	9,42	0,00	0,00	2,25	0,08
Ministère du Pétrole et des Energies	0,00	0,00	0,00	113,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ministère Commerce et des Petites et Moyennes Entreprises	0,00	0,00	0,00	2,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ministère de l'Urbanisme du logement et de l'hygiène publique	0,00	0,00	0,75	0,00	21,30	51,39	0,00	0,20	0,00	0,01
Ministère du Développement industriel et de la petite et moyenne industrie	0,00	0,00	0,00	4,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01	0,00
Ministère du Tourisme et des transports aériens	0,00	0,00	0,00	10,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,03	0,00
Ministère de l'Education Nationale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,03	0,01	53,72	0,00
Ministère des Sports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6,14	0,06	0,01
Ministère de la Culture et de la Communication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17,99	0,08	0,00
Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	64,44	0,00	0,93	1,24
Ministère de la Jeunesse	0,03	0,00	0,00	11,87	0,00	0,00	0,05	1,34	0,00	0,01
Ministère de l'Environnement et du développement durable	0,00	0,00	0,00	2,23	4,71	0,00	0,00	0,00	0,01	0,00

Section	01 Services généraux des administrations publiques	02 Défense	03 Ordre et sécurité publics	04 Affaires économiques	05 Protection de l'environnement	06 Logements et équipements collectifs	07 Santé	08 Loisirs, culture et culte	09 Enseignement	10 Protection sociale
Ministère de la Femme de la famille du genre et de la protection des enfants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,01	3,15
Ministère de l'Emploi de la Formation professionnelle et de l'Artisanat	0,00	0,00	0,00	3,68	0,00	0,00	0,00	0,00	5,33	0,01
Charges non Réparties	147,81	0,00	0,00	2,65	6,05	0,00	0,00	1,00	0,00	235,50
Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération	9,32	0,00	0,00	1,52	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ministère de l'Elevage et des Productions Animales	0,00	0,00	0,00	8,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,03	0,00
Ministère de l'économie numérique et des Télécommunications	0,00	0,00	0,00	7,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,17
Ministère de la Microfinance de l'économie sociale et Solidaire	0,00	0,00	0,00	1,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ministère des Collectivités Territoriales et de l'aménagement du territoire	57,27	0,00	0,00	2,22	0,00	0,95	0,00	0,00	0,00	0,00
Ministère de l'Eau et de l'assainissement	0,00	0,00	0,00	0,42	14,50	18,39	0,00	0,00	0,00	0,00
Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation	0,00	0,00	0,00	0,30	0,00	0,00	0,00	0,00	184,32	0,00
Ministère des Mines et de la Géologie	0,00	0,00	0,00	1,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ministère du développement communautaire de l'équité sociale et Territoriale	0,00	0,00	0,00	7,74	0,00	5,00	0,00	0,00	0,00	66,73
Total	391,17	82,51	78,20	419,25	47,56	87,39	68,53	27,29	251,83	309,29

Annexe 6 : Etat synthétique de l'exécution du PRES au 30 juin 2020

Le PRES, doté de 1 000 milliards francs CFA, affiche des **dépenses décaissables** d'un montant de **628,4 milliards FCFA** réparties en :

- ✓ **dépenses budgétaires** pour **558,4 milliards FCFA** ;
- ✓ et **opération de trésorerie** pour **70 milliards FCFA**.

Les **dépenses budgétaires du PRES**, d'un montant de **558,4 milliards FCFA**, se répartissent ainsi qu'il suit :

- Pilier 1 (santé) : **77,8 milliards FCFA** ;
- Pilier 2 (résilience sociale) : **103 milliards FCFA** ;
- Pilier 3 (soutien au secteur privé et maintien des emplois) : **300 milliards FCFA** répartis en **(i) obligations impayées** pour **200 milliards FCFA** ; et **(ii) appui aux entreprises affectées** pour **100 milliards FCFA** ;
- Pilier 4 (sécurisation de l'approvisionnement en denrées, énergie et produits pharmaceutiques) : **77,6 milliards FCFA**.

L'opération de trésorerie du PRES porte sur un montant de **70 milliards FCFA** relatif à la mise en place d'un mécanisme de garantie auprès du système financier au profit des entreprises.

Les dépenses budgétaires de 558,4 milliards FCFA et l'opération de trésorerie de 70 milliards FCFA, soit au total des dépenses décaissables de **628,4 milliards FCFA** sont largement couvertes par les ressources du PRES mobilisées jusqu'ici pour un montant de **701,214 milliards FCFA**, soit un **taux de couverture** de **111,6%**.

Au regard de ce qui précède, les efforts sont présentement concentrés sur la mobilisation des ressources attendues de la BID et de l'Union Européenne, pour un montant de **94,2 milliards FCFA** provenant notamment :

- de la BID : **21,2 milliards FCFA** pour compléter le montant total de 47 milliards FCFA accordé par la BID en remboursement du financement interne de l'Etat de l'aide alimentaire. *Ce financement ne sera mobilisé qu'en décembre 2020 eu égard aux exigences d'audit technique du programme d'assistance alimentaire qui devra être réalisée par l'ANSD ;*
- et de l'Union Européenne : **73 milliards FCFA**. Les diligences nécessaires à la mobilisation de ce financement ont été satisfaites et **les décaissements devraient être effectifs au plus tard la semaine prochaine**.

1. Exécution des dépenses du Fonds FORCE COVID-19

2.1 Dépenses décaissables

A la date du **04 novembre 2020**, les prévisions de dépenses décaissables du PRES d'un montant de **628,4 milliards FCFA** connaît un **niveau d'exécution (base paiement)** d'un montant de **670,707 milliards FCFA**, soit un taux de décaissement de **106,7%**.

La répartition des paiements se présente comme suit :

PILIER 1	Montant alloué	Montant budgétisé	Montant engagé	Montant payé
MSAS (ressources internes)	14 602 725 157	45 045 862 000	45 045 862 000	45 023 233 982
Financement Banque Mondiale/volet santé	12 000 000 000	12 000 000 000	8 373 551 280	8196588674
Financement BID/volet santé	26 000 000 000	26 000 000 000	13 014 893 396	11 036 629 599
SAMU	2 567 274 843	2 567 274 843	2 567 274 843	2 567 274 843
Hopital Dallal Diam	1 500 000 000	1 500 000 000	1 500 000 000	1 500 000 000
Hopital Principal	1 750 000 000	1 750 000 000	1 750 000 000	1 750 000 000
Projet de réhabilitation et d'équipement du service des maladies infectieuses et tropicales de l'Hôpital Fann	1500000000	3 400 000 000	3 400 000 000	3 400 000 000
Construction et Equipement du Centre International de Formation et de Recherche sur les Agents Infectieux et la Génomique	1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000
Projet de réhabilitation de HOPITAL MATLABOUL FAWZENY DE TOUBA	3 230 000 000	3 230 000 000	3 230 000 000	3 230 000 000
Institut de recherche en santé de surveillance épidémiologique et de formation (IRESSEF)	250 000 000	250 000 000	250 000 000	250 000 000
Sous-Total Santé	64 400 000 000	96 743 136 843	80 131 581 519	77 953 727 098

- **645,707 milliards FCFA** de dépenses budgétaires sur des prévisions de 558,4 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de **115,6%** ;
- **25 milliards FCFA** de garantie opérée sur une prévision de 70 milliards FCFA soit un taux de réalisation de **35,7%**.

Par pilier, la répartition des **dépenses** du **PRES** est la suivante :

PILIER 1	Montant alloué	Montant budgétisé	Montant engagé	Montant payé
PILIER 1	77 800 000 000	112 280 088 857	95 668 533 533	93 490 679 112

PILIER 2	103 000 000 000	103 500 000 000	98 349 655 838	97 446 958 220
PILIER 3	741 600 000 000	640 137 577 187	388 537 577 187	343 537 577 187
PILIER 4	77 600 000 000	136 232 062 935	136 232 062 935	136 232 062 935
TOTAL	1 000 000 000 000	992 149 728 979	718 787 829 493	670 707 277 454

L'exécution budgétaire pour chaque pilier se décline comme suit :

ACQUISITION DE MASQUES	5 500 000 000	5 500 000 000	5 500 000 000	5 500 000 000
ECOLE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT SANITAIRE ET SOCIAL	50 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000
COUD (DETTES DES HOPITAUX)	1 542 466 945	1 542 466 945	1 542 466 945	1 542 466 945
Sécurité intérieure (plan urgence, surveillance des plages, etc)	2 249 999 830	2 249 999 830	2 249 999 830	2 249 999 830
Comité de suivi de la mise en œuvre des opérations du Force COVID-19	191 600 000	191 600 000	191 600 000	191 600 000
Activités de prévention et de lutte contre la COVID -19 : acquisition d'appareils thermo flash, de distributeur autonome de gel hydro-alcoolique, acquisition de matériels et de produits de nettoyage, impression de supports de communication, opérations d'aménagement, de salubrité et d'hygiène	3 865 933 225	6 002 885 239	6 002 885 239	6 002 885 239
Sous-Total autres dépenses	13 400 000 000	15 536 952 014	15 536 952 014	15 536 952 014
TOTAL	77 800 000 000	112 280 088 857	95 668 533 533	93 490 679 112

✓ **PILIER 1** : soutien au secteur de la santé, pour couvrir toutes les dépenses liées à la riposte contre le COVID-19 : **77,8 milliards FCFA**. Le niveau de paiement se situe à **93,49 milliards FCFA**, soit un taux d'exécution de **120,2%**. Ainsi le secteur de la santé a bénéficié de financements largement supérieurs à l'allocation initiale de **64,4 milliards FCFA** en raison d'une part, de l'accroissement du financement interne pour la mise en œuvre des projets de réhabilitation et d'équipement du service des maladies infectieuses et tropicales de l'Hôpital Fann, de construction et d'équipement du Centre International de Formation et de Recherche sur les Agents Infectieux et la Génomique et de réhabilitation de HOPITAL MATLABOUL FAWZENY DE TOUBA et d'autre part, des financements extérieurs mobilisés au titre des **prêts projets de la Banque Mondiale et de la BID** d'un montant total de **38 milliards FCFA** exécutés à hauteur de **19,232 milliards FCFA**, soit un niveau de décaissement de **50,6%**.

A ces financements, s'ajoutent d'importants dons en nature au profit du secteur de la santé qu'il convient d'évaluer pour garantir l'exhaustivité des ressources mobilisées dans le cadre de la lutte contre la pandémie de la COVID-19.

✓ **PILIER 2** : renforcement de la résilience sociale des populations, y compris nos compatriotes vivant à l'étranger : **103 milliards FCFA** payés à hauteur de **97,446 milliards francs CFA**, soit un taux d'exécution de **94,6%**.

PILIER 2	Montant alloué	Montant budgétisé	Montant engagé	Montant payé
Prise en charge factures d'électricité	15 500 000 000	15 500 000 000	15 500 000 000	15 500 000 000
Prise en charge factures d'eau	3 000 000 000	3 000 000 000	2 835 797 491	2 835 797 491
Aide alimentaire d'urgence aux populations	69 000 000 000	69 000 000 000	64 013 858 347	63 855 068 117
Appui à la Diaspora	12 500 000 000	12 500 000 000	12 500 000 000	11 756 092 606
Soutien à l'élevage et aux productions animales	2 000 000 000	2 000 000 000	2 000 000 000	2 000 000 000
Pêcheurs artisanaux, femmes transformatrices, mareyeurs et aquaculteurs	1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000
Plan ORSEC	0	500 000 000	500 000 000	500 000 000
TOTAL	103 000 000 000	103 500 000 000	98 349 655 838	97 446 958 220

✓ **PILIER 3** : sauvegarde de la stabilité macroéconomique et financière pour soutenir le secteur privé et maintenir les emplois : **741,6 milliards FCFA** dont **370 milliards FCFA** de débours financiers sur lesquels **343,537 milliards FCFA** ont été payés, soit un taux d'exécution financière de **92,8%**.

PILIER 3	Montant alloué	Montant budgétisé	Montant engagé	Montant payé
Paievements dus aux fournisseurs de l'Etat	200 000 000 000	227 597 587 576	217 597 587 576	217 597 587 576
Remise partielle de la dette fiscale	241 600 000 000	241 600 000 000	En cours de mise en œuvre	
Soutien aux entreprises affectées	100 000 000 000	100 939 989 611	100 939 989 611	100 939 989 611
Mécanisme de financement aux entreprises affectées	200 000 000 000	70 000 000 000	70 000 000 000	25 000 000 000
TOTAL	741 600 000 000	640 137 577 187	388 537 577 187	343 537 577 187

A ce niveau, il convient particulièrement de relever le règlement de la totalité des obligations impayées retenues (**217,597 milliards FCFA** sur 200 milliards FCFA, soit **108,8%**). Il s'agit principalement des BTP, des loyers, des intrants agricoles, des compensations tarifaires et des pertes commerciales.

Par ailleurs, un accent particulier a été mis au **soutien aux entreprises affectées** dans les secteurs des BTP, des transports, du tourisme et de l'agriculture pour un montant de **100,94 milliards FCFA** sur 100 milliards FCFA, soit un niveau de réalisation de **100,9%**. La répartition de **l'appui aux entreprises** se présente comme suit :

- AIR SENEGAL : **24,83 milliards FCFA** ;
- Entreprises de BTP : **41,632 milliards FCFA** ;
- Appui aux transports terrestres : **9,280 milliards FCFA** ;
- Appui à la presse et aux fonds de culture urbaine : **900 millions FCFA** ;
- Subvention allouée à la Sociétés de droits d'auteurs et droits voisins : **1,065 milliards FCFA** ;
- Subvention allouée au Fonds de Promotion de l'industrie Cinématographique et audiovisuelle : **250 millions FCFA** ;
- Appui aux agences de l'aviation civile : **5 milliards FCFA** ;
- Soutien aux artistes : **3 milliards FCFA** ;
- Soutien au secteur privé de la plateforme aéroportuaire : **7 milliards FCFA** ;
- Subvention aux écoles privées (éducation nationale) : **4,290 milliards FCFA** ;

- Subvention à l'enseignement supérieur : **690 millions FCFA ;**
- Formation Professionnelle (subvent° étab privés) : **500 millions FCFA ;**
- Subvention aux fédérations sportives : **400 millions FCFA.**

Pour ce qui est du mécanisme de garantie auprès du système financier au profit des entreprises, un montant de **25 milliards FCFA** a été mobilisé et alloué aux opérations ci-après :

- FONGIP : **9 milliards FCFA ;**
- Crédit Hôtelier : **15 milliards FCFA ;**
- Fonds d'appui à l'économie sociale et solidaire : **1 milliard FCFA.**

✓ **PILIER 4** : sécurisation de l'approvisionnement régulier du pays en hydrocarbures, produits médicaux, pharmaceutiques et denrées de première nécessité : **77,6 milliards FCFA** dont des paiements de **136,232 milliards FCFA**, soit un taux d'exécution de **166,2%**.

PILIER 4	Montant alloué	Montant budgétisé	Montant engagé	Montant payé
MINISTERE DU COMMERCE ET DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES	1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000
SECURISATION DE LA PRODUCTION RIZICOLE	3 050 000 000	3 050 000 000	3 050 000 000	3 050 000 000
AUGMENTATION DE LA PRODUCTION AGRICOLE (paiement des intrants)	5 000 000 000	10 000 000 000	10 000 000 000	10 000 000 000
RENFORCEMENT PRODUCTION AGRICOLE (ANIDA)	0	300 000 000	300 000 000	300 000 000
ECLAIRAGE PUBLIC	16 276 073 276	16 276 073 276	16 276 073 276	16 276 073 276
COMPENSATION TARIFAIRE	2 757 191 046	23 959 809 363	23 959 809 363	23 959 809 363
PERTES COMMERCIALES	40 697 965 283	72 827 409 901	72 827 409 901	72 827 409 901
FACTURE D'EAU	8 818 770 395	8 818 770 395	8 818 770 395	8 818 770 395
TOTAL	77 600 000 000	136 232 062 935	136 232 062 935	136 232 062 935

2.2 Mesures fiscales et douanières

Des **mesures fiscales et douanières avantageuses** ont été prises au profit de l'entreprise, pour des renoncations de recettes de **371,6 milliards FCFA** et qui comprennent :

- **des remises et des suspensions d'impôts** (retenues opérées sur les salaires et les cotisations sociales que les entreprises du secteur privé versent à la **Caisse de sécurité sociale et à l'IPRES**) ;
- **le différé jusqu'au 15 juillet 2020 des paiements des impôts et taxes** pour les **PME et entreprises évoluant dans les secteurs les plus impactés par la pandémie**, notamment le tourisme, la restauration, l'hôtellerie, le transport, la culture et la presse ;
- **la prolongation de 12 à 24 mois du délai général de paiement de la TVA suspendue** ;
- **200 milliards de francs CFA de remise partielle de la dette fiscale** des entreprises et personnes physiques dûment constatée et arrêtée à la date 31 décembre 2019 ;
- **la suspension du recouvrement de la dette fiscale et douanière** des entreprises qui sont les plus affectées par le COVID-19 ;
- **la déduction de leur futur résultat fiscal** des dons effectués par les personnes et entreprises au Fonds de riposte et de solidarité contre les effets du COVID-19, (*FORCE-COVID-19*).